

## L'Île-aux-Coudres : Population et économie

Yves Martin

Volume 2, numéro 2, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020029ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020029ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martin, Y. (1957). L'Île-aux-Coudres : Population et économie. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(2), 167–195. <https://doi.org/10.7202/020029ar>

Résumé de l'article

During the summer of 1954, a study of Ile-aux-Coudres was undertaken by the writer on behalf of the Planning Service of the Province of Québec. The results of this survey are based primarily on the demographic and economic factors relevant to the island.

The 1728-1790 period is considered as a period of settlement at the end of which there are 500 inhabitants. The second period (1790-1870) is marked by two facts, a demographical stability, with a total increase of population from 566 to 710, and an economic stagnation due principally to the lack of resources. The dominant economic activity is agriculture, with some fishing and « navigation » as part-time occupations. Several islanders are sailors and navigators on the schooners and steamers that sail on the Saint-Lawrence.

From 1870 until 1954, the population has more than doubled and the main economic activities in 1954 are illustrated in table V, with agriculture in first place followed by the group of « seasonal employees » that leave the island in the summer to work as stevedores in Montréal.

After 1930, the Ile-aux-Coudres is not isolated as it used to be, due to a new ferry-boat plying between the island and the mainland and the improvement of the main highway from Québec to Baie-Saint-Paul.

The problem of the island is the lack of equilibrium between its resources and its population. Too many residents gain their living outside the island, and agriculture as a basic activity, even if improved, is unable to sustain its present population. A « rational depopulation » of the island should be initiated.

# L'ÎLE-AUX-COUDRES : POPULATION ET ÉCONOMIE

par

**Yves MARTIN**

*Professeur à la Faculté des sciences sociales, Québec.*

## SUMMARY

*During the summer of 1954, a study of Île-aux-Coudres was undertaken by the writer on behalf of the Planning Service of the Province of Québec. The results of this survey are based primarily on the demographic and economic factors relevant to the island.*

*The 1728-1790 period is considered as a period of settlement at the end of which there are 500 inhabitants. The second period (1790-1870) is marked by two facts, a demographical stability, with a total increase of population from 566 to 710, and an economic stagnation due principally to the lack of resources. The dominant economic activity is agriculture, with some fishing and « navigation » as part-time occupations. Several islanders are sailors and navigators on the schooners and steamers that sail on the Saint-Lawrence.*

*From 1870 until 1954, the population has more than doubled and the main economic activities in 1954 are illustrated in table V, with agriculture in first place followed by the group of « seasonal employees » that leave the island in the summer to work as stevedores in Montréal.*

*After 1930, the Île-aux-Coudres is not isolated as it used to be, due to a new ferry-boat plying between the island and the mainland and the improvement of the main highway from Québec to Baie-Saint-Paul.*

*The problem of the island is the lack of equilibrium between its resources and its population. Too many residents gain their living outside the island, and agriculture as a basic activity, even if improved, is unable to sustain its present population. A « rational depopulation » of the island should be initiated.*

## *Objectif et méthode*

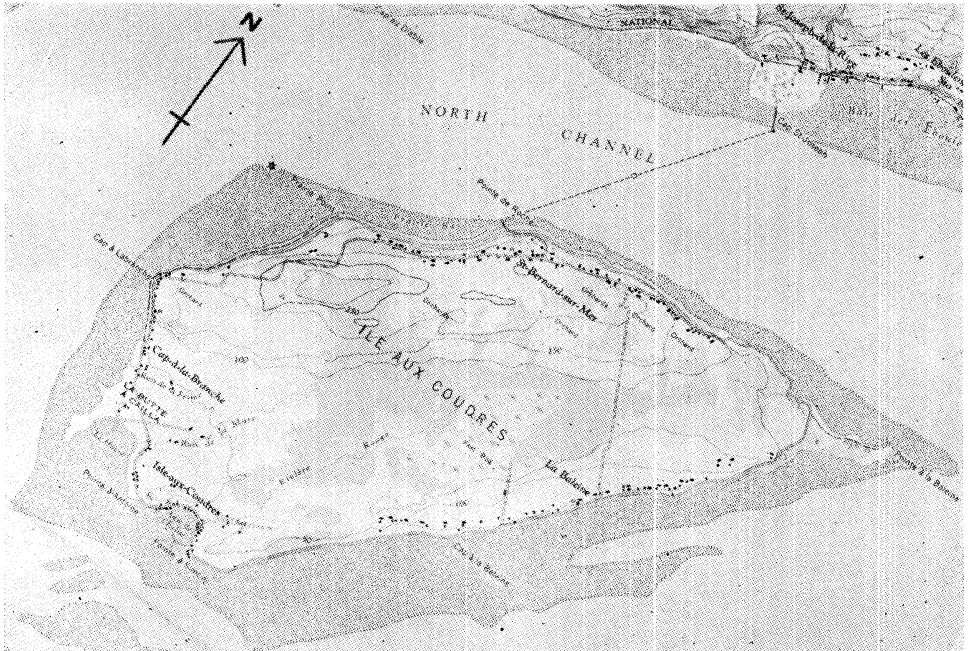
L'étude qu'on va lire présente, en les condensant, les résultats d'une recherche axée principalement sur les éléments d'ordre écologique de la structure sociale de l'Île-aux-Coudres.<sup>1</sup> Dans une analyse de ce genre, le facteur démographique est primordial. Si une ville évolue par un dynamisme qui dépend d'abord de ses relations économiques avec l'extérieur, la vie d'une localité rurale dépend d'abord d'un dynamisme interne, c'est-à-dire principalement de sa structure démographique et du mouvement de sa population. C'est en particulier le cas de l'Île-aux-Coudres où l'homogénéité de la population s'est maintenue de façon remarquable. Comment, de façon générale, les genres de vie s'engrènent aux modes de satisfaction des besoins : tels sont les problèmes que nous avons tâché de poser à la suite des interrogations que suggèrent les données démographiques.

---

<sup>1</sup> Recherche effectuée au cours de l'été 1954, à la demande M. Jean Cimon, urbaniste, pour le compte du Service provincial de l'Urbanisme. On a bienveillamment autorisé la présente publication.

Nous avons accordé beaucoup d'importance à l'histoire parce que la structure sociale de l'île est surtout animée d'un dynamisme endogène dont seule l'histoire pouvait révéler la direction. Comprendre un pareil milieu, cela consiste d'abord à déceler la tradition dont il est la résultante. On le verra mieux, nous l'espérons, après la lecture de cette étude : ce ne sont pas surtout les changements généraux de la province de Québec qui ont transformé l'Île-aux-Coudres et en ont fait ce qu'elle est aujourd'hui ; il s'agit plutôt d'une symbiose, d'ailleurs tardive, de deux processus sociaux.

#### CARTE



Carte d'ensemble de l'Île-aux-Coudres. Il s'agit d'une photo de la carte topographique au 1 : 50,000, éd. 1950, feuille « Isle-aux-Coudres » (sic). La réduction photographique donne ici une échelle approximative de 1 : 100,000.

#### INTRODUCTION

Près de deux cents années séparent la date de cette relation de voyage où Jacques Cartier cite, pour la première fois, l'« isle es coudres » et la date des premières concessions de terres sur cette île, le 6 juillet 1728. Fréquentée dès 1608 par les vaisseaux français, qui y trouvaient un havre naturel à mi-chemin entre Tadoussac et Québec, l'Île-aux-Coudres fait toutefois partie d'une région, celle de Charlevoix, que la colonisation n'entama que vers 1675.<sup>2</sup>

Dès le début du mouvement de peuplement vers les terres de Charlevoix, en 1677, le sieur de Lessart, « habitant de la Coste de Beaupré », obtint la con-

<sup>2</sup> Au recensement de 1683, le Cap-Tourmente et la Baie-Saint-Paul comptaient ensemble 68 personnes.

cession « en titre de fief et seigneurie de l'isle aux Coudres contenant environ trois lieues en superficie, ensemble les bastures qui sont autour d'icelle ». <sup>3</sup> Dix ans plus tard, le sieur de Lessart allait se départir de son titre au profit des messieurs du Séminaire de Québec. Située dans le fleuve Saint-Laurent à un mille et demi des côtes escarpées qui s'étendent de la Baie-Saint-Paul aux Éboulements, l'Île-aux-Coudres présentait les mêmes avantages et inconvénients que les basses terres déjà habitées de Charlevoix. Le géographe englobe à juste titre l'île dans ce qu'il appelle la zone des « basses terres » de la région :

« A partir du Cap-Tourmente, le plateau intermédiaire dans le comté de Charlevoix s'accôle à l'estuaire et ne le lâche guère plus. A deux reprises seulement il s'en écarte pour laisser s'ouvrir sur le fleuve les deux dépressions de Baie-Saint-Paul et la Malbaie (. . .) Cà et là le long du littoral, quelques minuscules fragments superposés de terrasses sont restés accrochés, très minces, faisant en tout quelques centaines de pieds de large. Les îles se raréfient et se restreignent : il n'y en a qu'une qui compte, l'île aux Coudres, toujours roches primaires et dépôts marins récents, mais 12 milles carrés seulement, 13% de l'île d'Orléans. » <sup>4</sup>

En 1710, les messieurs du Séminaire, cédant aux instances des habitants de Baie-Saint-Paul désireux de s'établir à l'Île-aux-Coudres, demandèrent à l'intendant la permission de concéder des terres de leur seigneurie. <sup>5</sup> Cette faveur leur fut accordée, mais aucun document ne nous permet de savoir si on y a donné suite avant 1728, date que portent les dix premiers titres de concessions de terres. L'abbé Alexis Mailloux, s'appuyant uniquement sur la tradition, situe vers l'année 1720 l'arrivée du premier colon (Joseph Savard) à l'île. <sup>6</sup>

Vue sous l'angle démographique, l'histoire de l'Île-aux-Coudres paraît se découper en trois tranches principales : période du peuplement, de 1728 à 1790 ; période de stabilité, de 1790 à 1870 ; période d'expansion, depuis 1870. C'est suivant ce schéma que nous nous proposons de retracer, pour l'analyser, l'évolution démographique et économique de l'île. Les deux périodes initiales feront l'objet de la première partie de la présente étude ; à la troisième, nous consacrons une seconde partie, plus élaborée.

### *Première partie*

## L'ÎLE-AUX-COUDRES DE 1728 À 1870

### I. PÉRIODE DU PEUPLEMENT : 1728-1790

À l'intérieur de cette première période, il y a lieu de distinguer deux phases principales, correspondant aux deux étapes successives du peuplement : peuple-

<sup>3</sup> Archives du Séminaire de Québec (ASQ). Concession pour le sieur de Lessart (4 mars 1677).

<sup>4</sup> BLANCHARD, Raoul, *L'Est du Canada français*, Montréal, 1935, tome I, p. 343.

<sup>5</sup> Archives de la province de Québec (APQ). Cahier d'intendance n° 2, f. 654. Requête de M. Devarenne, ptre, à l'intendant Raudot.

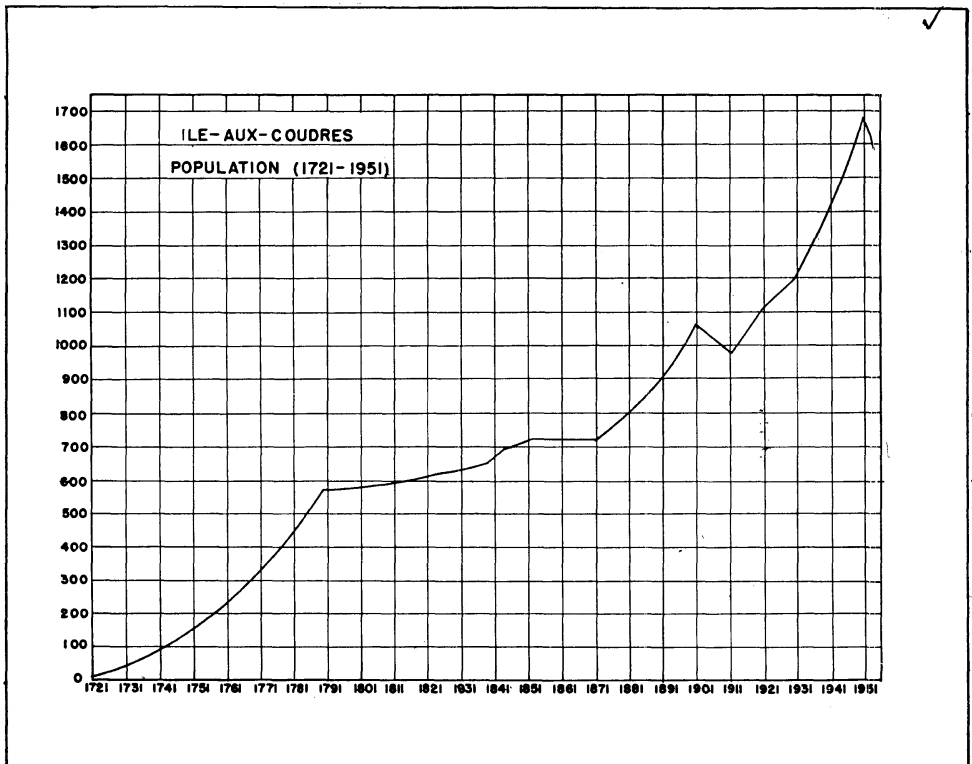
<sup>6</sup> MAILLOUX, Alexis, *Histoire de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, 1879, p. 13.

ment par immigration, de 1728 jusque vers 1765 ; peuplement autonome, durant les années suivantes.

*Peuplement par immigration*

L'*Aveu et dénombrement* de 1738 indique, pour l'île, les noms de dix-sept censitaires.<sup>7</sup> Ces derniers appartiennent à dix familles différentes ; tous ceux dont nous avons pu retracer l'origine, à une exception près, étaient venus de Baie-Saint-Paul ou de paroisses de la côte de Beaupré. Le relevé de 1738 permet de

FIGURE I



Évolution de la population de 1721 à 1951

connaître ce qu'a été, à l'origine, la répartition du territoire de l'île. On retrouve là la forme caractéristique de peuplement du Canada français, le rang. Le dessin de l'île imposait la constitution de rangs de direction différente : les terres de l'extrémité nord-ouest, celles du « bout d'en haut », s'étendent du nord-ouest au nord-est, tandis que celles de la côte sud traversent l'île sur une largeur variable. Les premières formaient la concession ou rang de *Labranche* et les secondes, la

<sup>7</sup> APQ, *Aveux et dénombrements*, vol. 2, folio 605-610.

concession de *La-Baleine*.<sup>8</sup> À titre de domaine, les seigneurs avaient choisi de se réserver une section de la côte nord de l'île ; ils concéderont aussi ce secteur, sans l'avoir exploité, vers 1770.

Les registres paroissiaux de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres s'ouvrent en 1741 — bien que la paroisse n'ait été érigée canoniquement qu'en 1827. Auparavant, les missionnaires, comme il arrivait fréquemment alors, portaient avec eux les actes des cérémonies qu'ils célébraient. Des renseignements que contiennent les registres pour les années 1741-1762, nous ne saurions tirer d'observations valables sur le mouvement naturel de la population. Voyons tout de suite les recensements de 1762 et de 1765.<sup>9</sup> La population de l'île est, à ces deux dates, respectivement de 237 et de 213 habitants. Le nombre des ménages est de 40 en 1762, de 41 en 1765. En 1762, la distribution à des immigrants de la surface du sol non réservée est à peu près terminée ; quand les seigneurs concéderont leur « domaine », ils le feront au bénéfice de fils d'habitants établis à l'île.

À l'Île-aux-Coudres, comme dans les établissements voisins (Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière, Les Éboulements), l'agriculture ne suffisait pas, seule, à assurer la subsistance des habitants. La pêche au marsouin a pris très tôt, à l'île en particulier, une grande importance (Mailloux). De même, dès les débuts, la navigation devait apporter quelque revenu aux insulaires ; un journal militaire de 1765 note, par exemple :

« Le 30 (mai), nous mêmes les voiles de bon matin pour passer la Traverse. Cet endroit est assez dangereux pour les navires, si on n'a pas de bons pilotes. On en prend ordinairement à l'île aux Coudres . . . »<sup>10</sup>

Empêchés de s'adonner à la traite des fourrures et à la chasse, les premiers habitants de l'île ont exploité, semble-t-il, toutes les possibilités de ressources qui s'offraient à eux ; ils se firent même, pendant un temps, « fabricants de goldron », ainsi que nous l'apprend une ordonnance de l'intendant Hocquart datée de 1737. Malgré l'appoint de divers revenus complémentaires, la limitation des ressources, des terres disponibles surtout, paraît bien avoir, vers 1760, freiné le peuplement de l'Île-aux-Coudres. La phase du peuplement par immigration était révolue.

Suivant le recensement nominatif de 1762, on pouvait alors compter à l'île 23 patronymes (*voir page 172*) ; nous les reproduisons, en indiquant le nombre des familles qui les portaient, afin de fournir la base de comparaisons qui viendront par la suite. Sans attacher trop d'importance à des comparaisons de ce genre, nous croyons que la liste des patronymes, établie à diverses périodes, constitue un indice frappant de l'évolution de la structure sociale d'un milieu comme celui de l'île.

#### *Peuplement autonome*

Entre 1765 et 1790, la population de l'Île-aux-Coudres double : de 213, elle passe à 566. Fait caractéristique, l'accroissement de la population (353

<sup>8</sup> Ce nom vient, dit-on, de ce que les premiers habitants ont un jour trouvé une baleine morte sur ce rivage de l'île.

<sup>9</sup> *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1925-26*, Québec 1926, pp. 140-141.

<sup>10</sup> *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1928-29*, p. 217.

PATRONYMES À L'ÎLE EN 1762			
PATRONYMES	NOMBRE DE FAMILLES	PATRONYMES	NOMBRE DE FAMILLES
Bergeron.....	1	Godreau.....	1
✓ Bilodeau.....	1	Harvey.....	3
✓ Boivin.....	1	✓ Laguë.....	1
Bouchard.....	3	Lajoie.....	1
✓ Boucher.....	1	✓ Lavoie.....	1
✓ Bouliane.....	1	✓ Marier.....	1
✓ Brisson.....	1	✓ Martel.....	1
✓ Dallaire.....	1	Perron.....	1
Degagné.....	1	Savard.....	5
Desbiens.....	4	✓ Thérien.....	1
Desmeules.....	1	Tremblay.....	7
Dufour.....	1		

personnes) correspond à peu près exactement à l'accroissement naturel (349 personnes). Non pas que ce groupe ait vécu totalement en circuit fermé ; il y a eu quelques arrivées et quelques départs, nous le verrons, mais il apparaît nettement que la population augmente par son propre dynamisme. Ce sont les familles établies à l'île avant 1765 qui poursuivent le peuplement, soit en obtenant pour leurs fils les terres rendues disponibles, soit en subdivisant leurs propres terres désormais plus largement défrichées. En 1790, toute la surface de l'île est concédée ; après cette date, le rythme d'accroissement de la population diminue très sensiblement.

Pour analyser le mouvement de la population, nous disposons des données tirées des registres de la paroisse de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres par l'abbé Mailloux.<sup>11</sup> À partir de 1770 tout au moins, l'île a été desservie de façon régulière par le curé des Éboulements ou par celui de Baie-Saint-Paul.

La natalité exceptionnelle chez les Canadiens français au tout début du régime anglais est un fait bien connu : le taux des naissances pour 1,000 habitants s'établit à 65.2, en moyenne, durant les années 1761-1770.<sup>12</sup> On trouve à l'île, pour les mêmes années, un taux moyen seulement un peu inférieur : 60 naissances pour 1,000 habitants. Ce taux élevé ne se maintient pas : il tombe à 56.5 entre 1771 et 1780 et à 30.4 entre 1781 et 1790. Le taux de mortalité évolue en sens inverse, étant donné le vieillissement de la population (1761-70 : 4.2 ; 1771-80 : 7.8 ; 1781-90 : 10.8). Les documents que nous possédons laissent

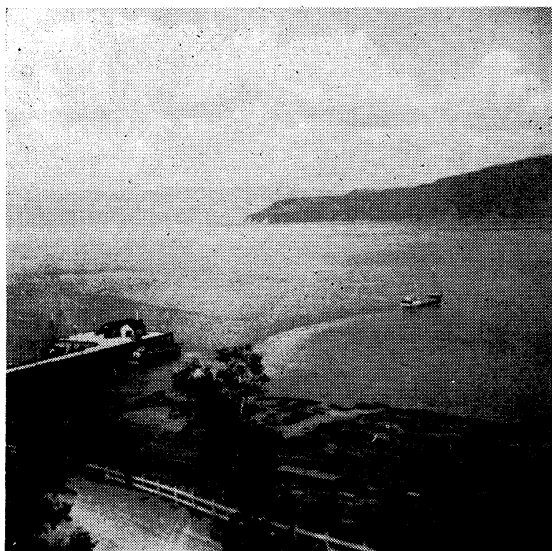
<sup>11</sup> Le curé de cette paroisse ne nous ayant pas permis de consulter les registres, nous n'avons pu vérifier l'exactitude des données citées par Mailloux. Quoi qu'il en soit, les taux établis d'après ces données fournissent des indications qui suffisent à notre propos.

<sup>12</sup> Voir, par exemple, LANGLOIS, Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, Montréal, Éditions Albert Lèvesque, 1934, p. 111 ; HENRIPIN, Jacques, *La population canadienne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de France, 1954, p. 39.

supposer un certain équilibre entre les départs et les arrivées : 9 chefs de famille sont venus à l'île entre 1765 et 1790 ; 7 l'ont quittée ; au moins une quinzaine de ménages, mariés à l'île, ont émigré vers la Malbaie, les Éboulements et Baie-Saint-Paul.<sup>13</sup>

Quarante ménages se partageaient, en 1762, la superficie de l'île ; l'*Aveu et dénombrement de 1781*<sup>14</sup> porte les noms de 59 censitaires. À cette date, la superficie des terres est de 7,938½ arpents, dont 1,972 sont « en culture », 5,562½ « en bois debout » et 4 « en prairies ». Si l'on compare le document de 1781 au recensement nominatif de 1762, on y relève six patronymes nouveaux : *Villeneuve, Leclerc, David, Gagnon, Boudreault, Pelletier* ; par contre, vers 1790 on ne devait plus trouver à l'île de représentants des familles suivantes : *Bouliane, Couturier, David, Laguë, Marier, Pelletier, Roussel, Thérien, Villeneuve*. Des *Mailloux* et un

PHOTO I



(photo Yves Martin)

Le quai de l'Île-aux-Coudres. On voit le traversier au large.

*Corneau* sont venus à l'île entre 1781 et 1790. Au total, en 1790, 566 habitants, 65 feux,<sup>15</sup> 22 patronymes.

L'examen de la structure de la population de l'île au recensement de 1790 révèle que l'exode semble dès lors y être devenu une nécessité. Parmi les 64 hommes et les 65 femmes que compte le groupe des célibataires âgés de 16 à 60 ans, beaucoup doivent être des jeunes qui seront forcés de quitter l'île pour s'établir.

<sup>13</sup> D'après MAILLOUX, ouvrage cité, et Frère ÉLOI-GÉRARD, *Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1939*, Publication de la Société historique du Saguenay, n° 5, La Malbaie, 1941.

<sup>14</sup> APQ, *Aveux et dénombremets, Dom. anglaise (C. 3)*, vol. 1, fol. 530-534.

<sup>15</sup> Archives de l'Archevêché de Québec (AAQ), *Cabiers des visites, visite pastorale de M<sup>sr</sup> Hubert, 1790*.



Aucun document ne nous permet de connaître, avec quelque précision, l'organisation économique des insulaires vers 1790. On peut toutefois en donner une certaine image. Entre 1760 et 1790, les habitants de l'Île-aux-Coudres se sont donnés, à coup sûr, un certain équipement économique. Ils ont construit, par exemple, parmi des querelles typiques des milieux de ce genre, deux moulins à farine, en 1762 et en 1773, se dégageant ainsi (partiellement, étant donné le faible débit de leurs minuscules cours d'eau) de la nécessité de faire moudre leurs grains à Baie-Saint-Paul ou à Petite-Rivière. Sur un territoire aussi restreint, ils ne pouvaient pas édifier une économie autarcique et vivre tout à fait en circuit fermé. L'huile de marsouin, produite par les habitants réunis en société, constituait alors le plus important article d'exportation. Il est possible qu'on ait commencé, vers ces années, à cultiver des pommes de terre pour la vente à l'extérieur.<sup>16</sup> Il n'est pas besoin d'insister sur les difficultés des échanges entre l'île et les paroisses environnantes, et surtout entre l'île et Québec. Le fleuve était la seule voie de communication offerte non seulement aux insulaires, mais aussi aux habitants de Baie-Saint-Paul, des Éboulements, de Petite-Rivière et de la Malbaie.<sup>17</sup>

## II. STABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET STAGNATION ÉCONOMIQUE : 1790-1870

### *Mouvement de la population : 1790-1870*

Durant ces quatre-vingts années, la population s'accroît très lentement, mais assez régulièrement, de 566 à 718 habitants. L'île n'a pas pu faire vivre, en moyenne, deux personnes de plus par année. Pourtant, l'accroissement naturel atteint presque toujours un niveau voisin de 20 pour 1,000 ; la population aurait pu être de quelque 1,600 habitants en 1870 (chiffre équivalent à celui de 1953). C'est donc sur les caractéristiques de l'exode que doit insister l'étude du mouvement de la population.

L'exode a constitué, au cours de cette période, un phénomène permanent, d'une ampleur à peu près constante. Les baptêmes et sépultures annuels, exprimés en chiffres absolus ou en termes relatifs à la population à diverses dates, varient entre des limites très rapprochées. Taux de natalité et de mortalité sont sensiblement inférieurs aux taux généraux de la province de Québec vers le même temps.

La comparaison de ces ensembles aussi divers que sont l'île et la province de Québec a l'avantage de faire ressortir la nature particulière de la structure démographique de l'île. Les femmes mariées y sont peu nombreuses : le taux de *natalité* demeure plus faible que celui qu'on observe dans l'ensemble de la province, malgré une *fécondité* qui semble être restée très forte. Les taux de *fécondité légitime* calculés par Henripin pour la période 1700-1730 et pour l'ensemble du Canada français paraissent, en effet, applicables à la population

<sup>16</sup> On note, en tout cas, que la pomme de terre est devenue, en 1806, un élément important de la dîme payée au curé de l'île (AAQ, *Cahier des visites*, vol. 3, visite pastorale de 1806).

<sup>17</sup> Voir BLANCHARD, ouvrage cité, pp. 346-347 ; aussi, sur « le chemin des Caps », un article de l'abbé Ivanhoë CARON, dans *Bulletin des Recherches historiques*, tome 32, 1926, pp. 23-41.

TABLEAU I

TAUX DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ POUR 1,000 À L'ÎLE-AUX-COUDRES ET DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, 1820-1870					
ÎLE-AUX-COUDRES			PROVINCE DE QUÉBEC		
Années	Natalité	Mortalité	Années	Natalité	Mortalité
1820-29	31.1	14.0	1830-40	60.1	30.5
1835-44	36.2	16.2	1840-50	55.6	25.0
1840-49	33.6	14.8	1850-60	45.0	19.7
1848-57	31.5	13.2	1860-70	45.0	20.9

Sources : MAILLOUX, ouvrage cité ; pour la province : LANGLOIS, ouvrage cité, Appendice VII ou *Annuaire de la Province de Québec*, 1916, p. 125.

féminine de l'île en 1844 (naissances calculées d'après les taux de fécondité établis par Henripin : 23 ; moyenne des naissances annuelles 1842-1846 : 22.6).

C'est vers l'âge de 20 ou 25 ans, que les insulaires, forcés de partir, quittent généralement l'île. Le mariage est l'occasion qui détermine le plus souvent le départ. Le taux de nuptialité demeure à peu près constant au long de ces années ; or, il n'y a encore que 70 familles à l'île en 1870. Par ailleurs, l'éventail des patronymes se referme : en 1868, l'abbé Mailloux n'en compte plus que 19.

PATRONYMES À L'ÎLE EN 1868			
PATRONYMES	NOMBRE DE FAMILLES	PATRONYMES	NOMBRE DE FAMILLES
Tremblay .....	14	Lapointe .....	2
Desgagnés .....	12	Leclerc .....	2
Dufour .....	7	Mailloux .....	2
Bouchard .....	6	Dallaire .....	1
Harvey .....	5	Desmeules .....	1
Perron .....	5	Laforêt .....	1
Boudreault .....	3	Lajoie .....	1
Bergeron .....	2	Martel .....	1
Desbiens .....	2	Pedneault .....	1
Gagnon .....	2		

Évoquant le mouvement de la population entre les années 1790 et 1868, l'abbé Mailloux écrit : « Le surplus de la population de l'île a émigré, en presque

totalité, dans les paroisses du nord les plus voisines de l'île » (c'est-à-dire La-Malbaie, Sainte-Agnès, Saint-Irénée, Les-Éboulements, Saint-Hilarion) . . . « un petit nombre de familles ont passé à la Baie-Saint-Paul, à Saint-André et à Saint-Arsène » (comté de Kamouraska).<sup>18</sup> L'historien de l'Île-aux-Coudres n'insiste pas, mais il est bien sûr que cette émigration dans les paroisses voisines n'a dans bien des cas été qu'une étape ; de ces paroisses, on a souvent essaimé vers d'autres régions, vers la région du Lac-Saint-Jean et du Haut-Saguenay en particulier. Ouvert à la colonisation en 1837 par des habitants de La-Malbaie, ce vaste territoire a été peuplé, en grande partie, par des « gens de Charlevoix ».<sup>19</sup>

#### *L'économie de l'île : 1790-1870*

« On vit assez à l'aise sur l'Île-aux-Coudres, et cela est dû, en partie du moins, à l'abondance du petit poisson que l'on prend dans les pêches, pendant l'été, à l'excellence des terres, et enfin à la sagesse des habitants, qui, pour une assez notable portion, n'ont pas encore adopté les dépenses du luxe dans les habits et les voitures. Quant aux améliorations en fait d'agriculture, elles ne font que commencer . . . »<sup>20</sup>

Ainsi, on « vivait à l'aise » à l'Île-aux-Coudres en 1870. Il faut peut-être lire avec réserve le jugement de l'abbé Mailloux, moraliste sévère qui s'est illustré par des campagnes de prédication contre toutes les formes du « luxe », mais il semble bien que l'émigration, au cours de la période, n'ait pas été le résultat d'un appauvrissement des habitants ou d'une diminution des ressources. L'établissement à l'extérieur de la population excédentaire ne suscitant pas de difficultés, la recherche d'une intensification des cultures ou de nouvelles ressources ne paraît en tout cas s'être imposée qu'un peu avant 1870.

L'agriculture a constitué, entre 1790 et 1870, la ressource quasi exclusive des insulaires. La pêche apportait un appoint, mais ne se pratiquait jamais que comme activité complémentaire. Très importante quant aux revenus qu'on en tirait de 1800 à 1830 environ, la pêche au marsouin devint par la suite de moins en moins lucrative. Autre occupation liée alors à l'agriculture : la navigation. La goélette fut le seul moyen de transport, non seulement entre l'île et la rive voisine, mais entre l'île et Québec au moins jusqu'à 1824, alors que le « chemin des Caps » devint à peu près praticable. Sans acquérir, avant 1870, un rôle indépendant de l'agriculture, la navigation n'a pas cessé de prendre de l'importance : ainsi, les insulaires ont, d'abord en 1858, puis en 1869 et en 1870, adressé des pétitions aux autorités gouvernementales afin d'obtenir la construction d'un quai à l'île.

C'est donc sur l'évolution de l'agriculture qu'il faut insister. Un premier fait, et qui ne surprend guère quand on connaît la courbe de l'évolution de la population, c'est que le nombre de fermes a peu augmenté. En 1790, il y avait à l'île 65 « feux » ; en 1827, selon la requête des habitants en vue de l'érection

<sup>18</sup> Ouvrage cité, p. 19.

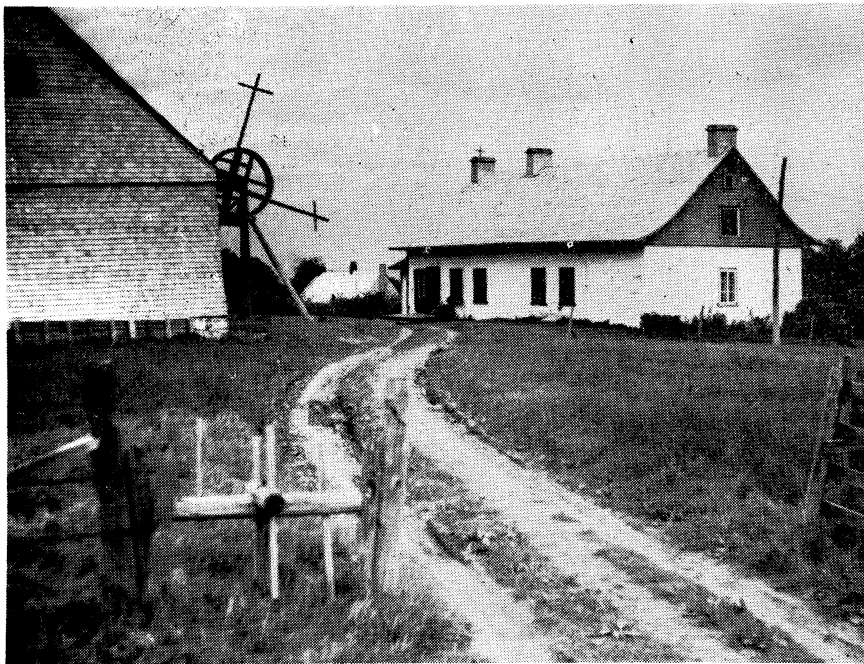
<sup>19</sup> Voir BLANCHARD, ouvrage cité ; Société historique du Saguenay, *Histoire du Saguenay, Chicoutimi* (s.d.) ; GÉRIN, Léon, *Le type économique et social des Canadiens*, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 1948, chap. I.

<sup>20</sup> Ouvrage cité, pp. 8-9. Voir aussi, du même auteur, *Promenade autour de l'Île-aux-Coudres, Sainte-Anne de la Pocatière*, 1880.

canonique de leur paroisse,<sup>21</sup> l'île comptait soixante-quatre terres et deux « emplacements » ; suivant des recensements officiels de 1831 et de 1844, il y aurait eu, à ces dates, 69 et 73 terres respectivement ; en 1859, le cadastre porte les noms de 73 propriétaires de biens-fonds ;<sup>22</sup> dix ans plus tard, Mailloux écrit qu'il y a sur l'île 72 maisons.

Le défaut de statistiques interdit une analyse un peu satisfaisante de l'évolution de la production agricole entre les années 1790 et 1870. De quelques rares indices, du témoignage de Mailloux, de la tradition, un fait se dégage pourtant ; au cours de cette période, une importante transformation de la production s'amorce : la substitution de cultures spécialisées à la culture du blé. Il s'agit

## PHOTO II



(photo Service de Ciné-photographie)

Une vieille ferme de l'Île-aux-Coudres.

essentiellement de la culture des pommes de terre ; il n'y a encore qu'un seul producteur de pommes en 1869. Hostile à toutes les formes du « luxe », Mailloux invite tout de même les insulaires à accroître leur productivité ; il se montre très critique, en effet, quand il apprécie l'état des terres et les méthodes de culture.<sup>23</sup> Le retard de l'agriculture est un phénomène général dans le Québec de cette époque ; le comté de Charlevoix et, en particulier, l'Île-aux-Coudres ont d'ailleurs

<sup>21</sup> AAQ, « Requête des habitans de l'Isle aux Coudres pour se faire ériger en paroisse, 25 juin 1827 ». *Registre des requêtes*, vol. III C, fol. 154 v. et suiv.

<sup>22</sup> APQ, *Cadastres abrégés des seigneuries de Québec*, vol. I, n° 5, fol. 1-14.

<sup>23</sup> Voir *Histoire . . .*, p. 8 et *Promenade . . .*, p. 38.

la réputation justifiée d'avoir toujours gardé, sur ce plan, un net recul par rapport aux autres régions de la province. Il est fort plausible que les paysans de l'île aient été forcés, un peu avant 1870, de rompre avec la culture traditionnelle du blé pour les mêmes raisons qui la firent délaissier dans l'ensemble de la province entre 1820 et 1850 : disettes, concurrence de l'étranger et du Haut-Canada, épuisement des sols, etc.<sup>24</sup>

Stabilité du niveau de la population et stabilité relative du niveau d'existence caractérisent donc la période que nous étudions. On ne doit pas trouver, par conséquent, de changements importants dans l'équipement de la collectivité. Mentionnons brièvement des faits relatifs à la voirie, aux écoles et aux moulins, trois questions qui ont particulièrement alimenté la vie « politique » locale.

Les habitants de l'île ont réclamé en 1798 l'aménagement d'un chemin soumis aux normes légales. Le grand voyer du district de Québec intervint en 1801 et une route conforme aux prescriptions de la loi remplaça les sentiers tout autour de l'île : sauf quelques altérations mineures, le dessin de la route de ceinture est demeuré le même jusqu'à nos jours.

Avant 1830, il n'y avait guère, à l'île, d'organisation scolaire : il ne s'agissait pas, on le sait, d'une exception. Le curé Joseph Asselin se fit, à partir de 1836, le promoteur de l'instruction dans sa paroisse. En 1869-70, le nombre des écoles était passé à 4 et 169 élèves y recevaient l'instruction élémentaire.

Les premiers moulins à farine dataient de 1762 et de 1773. Ces moulins étaient devenus insuffisants quarante ans plus tard ; en 1824, on construisit un moulin à eau sur la rivière Rouge — dont le débit était rarement assez considérable pour actionner la roue. En 1844, l'île comptait deux moulins à farine et deux moulins à scie. Quatre moulins à farine étaient en opération en 1872.

On peut caractériser d'un mot le mode de vie des habitants de l'Île-aux-Coudres de 1790 à 1870 : formant une population homogène, forcément repliée sur elle-même de par sa situation géographique, les insulaires maintinrent un mode de vie strictement communautaire. Les ouvrages de Mailloux offrent une image très attachante de ce milieu.

### *Deuxième partie*

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DEPUIS 1870 L'ÎLE EN 1954

### I. LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DEPUIS 1870

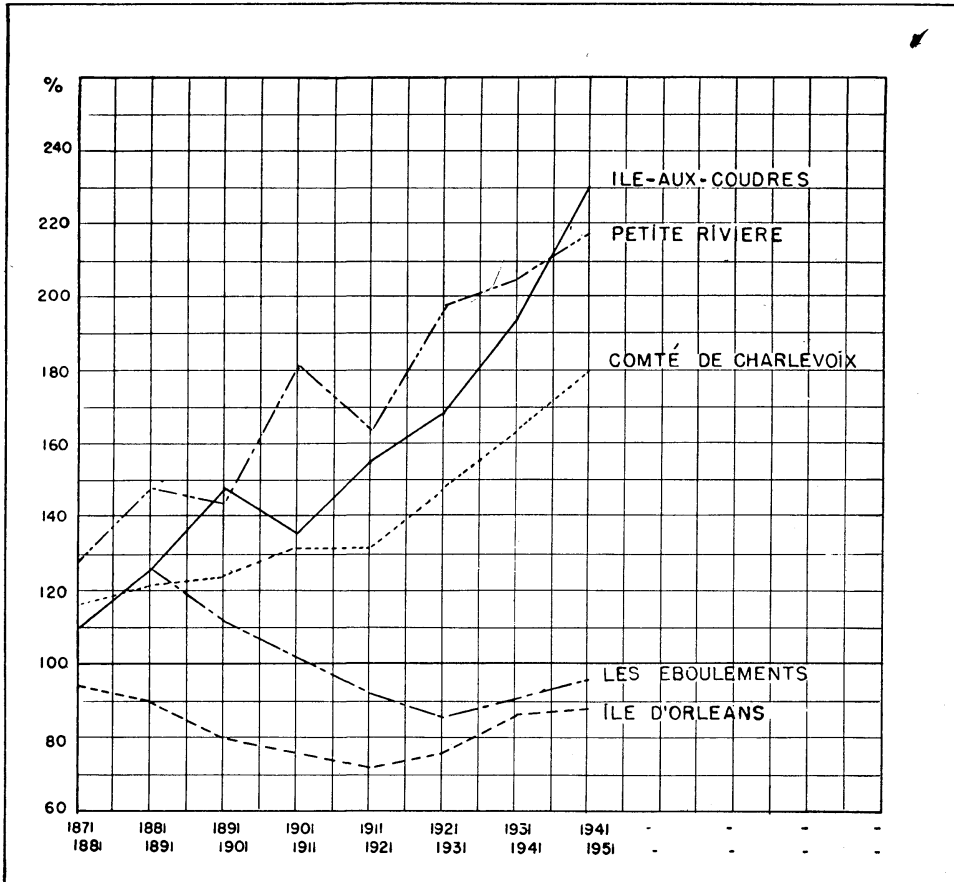
L'examen de la courbe de l'évolution démographique de l'île depuis 1721 jusqu'à 1951 permet de situer aisément en 1871 le début d'une nouvelle période. Alors s'amorce un mouvement de hausse qui, hormis une courte rupture de 1901 à 1911, se maintiendra jusqu'à 1951. À cette date, les insulaires seront 1,676, c'est-à-dire plus de deux fois plus nombreux qu'en 1871 (718 h.). Phénomène

<sup>24</sup> Voir SÉGUIN, Maurice, *L'agriculture et la nation canadienne*, thèse de doctorat présentée à l'université de Montréal en 1947, 274 pp.

singulier, assurément, que cette expansion démographique d'un milieu rural enfermé dans d'aussi étroites limites et disposant d'aussi peu de ressources, en une période où la plupart des campagnes de la province ont vu diminuer, ou tout au plus rester stable, le nombre de leurs habitants.

Il n'est pas sans intérêt, à ce propos, de mettre en parallèle — malgré la part d'arbitraire que comporte une comparaison de ce genre — les données

FIGURE II



Variation de la population de dix ans en dix ans, 1871-1951, Île-aux-Coudres, Île d'Orléans, comté de Charlevoix et Petite-Rivière. (Population en 1871 = 100).

relatives à l'accroissement réel, de dix ans en dix ans depuis 1871, des populations de l'Île-aux-Coudres, du comté de Charlevoix dont elle fait partie, de l'île d'Orléans dont elle est à beaucoup d'égards une sorte de réplique à échelle réduite, et de deux paroisses voisines et aussi anciennes : les Éboulements et Petite-Rivière Saint-François, situées sur la rive nord du fleuve (*voir graphique*). Le fait est frappant : la population croît plus rapidement là où les ressources sont plus

limitées, i.e. à l'Île-aux-Coudres et à Petite-Rivière. L'île d'Orléans et les Éboulements ne présentent pas d'originalité, de ce point de vue, par rapport à l'ensemble des terroirs québécois.

Le nombre des insulaires a augmenté, de 1871 à 1951, de 133% ; il convient de rechercher d'abord les étapes et le rythme de cette croissance. De 1871 à 1901, non seulement la population augmente, mais elle augmente de plus en plus rapidement : accroissement réel de 9.5 pour 1,000 habitants chaque année, de 1871 à 1881 ; 13.8 pour 1,000 de 1881 à 1891 ; 15.1, de 1891 à 1901. De 1901 à 1911, l'île perd annuellement 7.4 habitants sur 1,000. Après avoir ainsi jeté du lest, elle gagne durant chacune des dix années suivantes 12.8 habitants pour 1,000. Le taux descend ensuite à 8.1 entre 1921 et 1931, puis il progresse jusqu'à 15.4 (1931-41) et 17.3 (1941-51). Selon les indications que nous possédons, il semble bien qu'un mouvement de baisse s'est amorcé après le recensement de juin 1951.<sup>25</sup>

#### *Mouvement naturel de la population*

Pour étudier le mouvement naturel de la population durant les cinquante dernières années, nous avons dû tirer parti d'une documentation restreinte à la statistique des baptêmes et sépultures.<sup>26</sup> Cette limitation empêche malheureusement l'examen un peu approfondi de la fécondité des familles, par exemple ; les taux dits « généraux », construits sans qu'il soit tenu compte de la structure des âges, sont en tout cas d'autant plus susceptibles de trahir la réalité qu'il s'agit d'une population peu nombreuse, où les moindres variations influent très sensiblement sur les données globales. C'est en n'oubliant pas cette réserve qu'il faudra lire les paragraphes suivants.

Le taux de *natalité* a diminué du quart environ depuis 1900 jusqu'à 1950 ; nous avons aligné, dans le tableau 2, des taux calculés en rapportant la moyenne annuelle des naissances d'une décennie à la population au milieu de cette période.

TABLEAU II

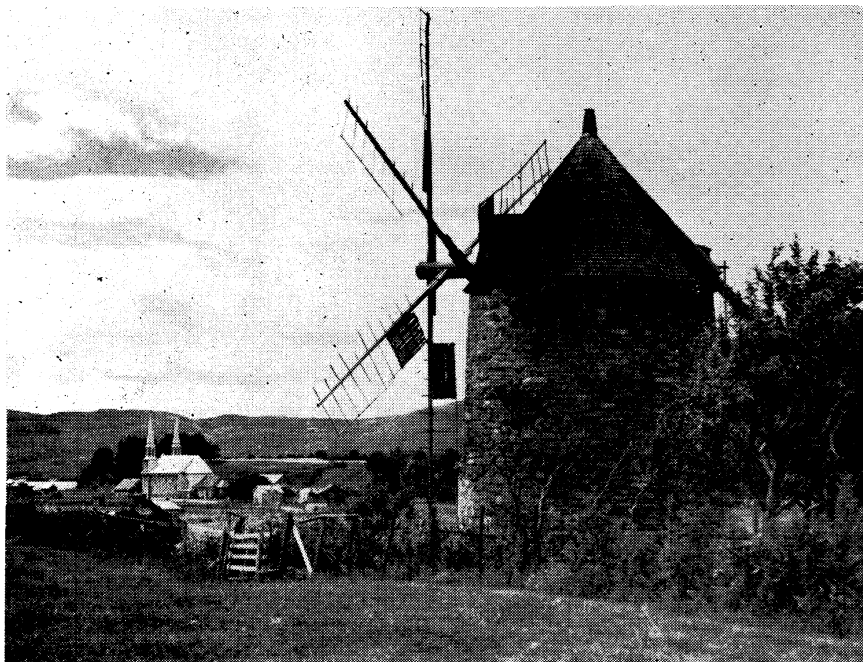
TAUX DE NATALITÉ POUR 1,000, ÎLE-AUX-COUDRES, 1901-50			
ANNÉES	TAUX	ANNÉES	TAUX
1901-10	46.3	1931-40	34.1
1911-20	41.0	1941-50	35.2
1921-30	36.6	(1951-53)	30.8)

<sup>25</sup> Selon le *Guide municipal* de la province de Québec, la population de l'île était, au 1<sup>er</sup> juin 1953, de 1,629 habitants ; au moment de notre enquête personnelle, au cours de l'été 1954, nous avons recensé 1,585 personnes.

<sup>26</sup> Sources : M. l'abbé H. CIMON, curé de Saint-Bernard, nous a bienveillamment communiqué la statistique relative à sa paroisse pour 1930-1953 (sa paroisse a été fondée à la fin de 1929) ; nous avons pu obtenir les données relatives à la paroisse de Saint-Louis au Greffe du protonotaire du comté de Charlevoix.

Ces taux appartiennent au même ordre de grandeur que les taux moyens du comté de Charlevoix pour 1926-35 et 1936-45 (34.5 et 33.3) ; ils sont supérieurs à ceux de l'ensemble des populations rurales de la province aux mêmes dates (30.6 et 29.0). Si la *fécondité* a baissé à l'île depuis 1900, on ne saurait vraiment dire dans quelles proportions exactes. À ce sujet, on peut seulement marquer le très grand écart entre des taux de fécondité générale (nombre de naissances pour 1,000 femmes âgées de 15 à 45 ans) observés à un siècle d'intervalle : autour de 1830 et autour de 1840, ce taux était, respectivement, de 370 et de 342 ; cent ans plus tard, pour 1930-40, il est d'environ 168. Signalons,

## PHOTO III



(photo Service de Ciné-photographie)

Moulin à vent à l'Île-aux-Coudres.

comme indice d'une fécondité qui demeure somme toute élevée, que le nombre moyen d'enfants *vivants* (résidant ou non à l'île) pour chacune des 257 familles de l'île en août 1954 était de 5.1.

Jusque vers 1925-30, la situation de l'île, du point de vue de la *mortalité*, était remarquablement mauvaise. La mortalité infantile en particulier, était très forte. Les causes pouvaient être nombreuses : éloignement des centres hospitaliers, manque de soins, manque d'hygiène, consanguinité... Les conditions sanitaires et hygiéniques se sont progressivement améliorées à partir de 1925-30 environ : en 1930, le curé de Saint-Louis se préoccupait d'obtenir les services



d'un médecin,<sup>27</sup> une garde-malade des services provinciaux de santé résida en permanence à l'île entre 1936 et 1950, jusqu'au moment où un médecin s'y établit. La diminution de la mortalité infantile et celle de la mortalité par tuberculose ont vraisemblablement constitué les facteurs les plus notables de la baisse de la mortalité. De dix en dix ans, depuis 1900 jusqu'à 1950, les taux moyens de mortalité ont été de 20.2, 21.3, 14.2, 12.8, puis 9,3. Le taux de mortalité infantile doit être aujourd'hui de l'ordre de 65 à 70 pour 1,000.

Par son mouvement naturel, la population de l'île augmente, en moyenne, de 2.6% par an entre 1901 et 1910 ; de 2.0% entre 1911-20 ; de 2.2% entre 1921-30 ; de 2.1% entre 1931-40 et de 2.6% entre 1941-50. Taux de croissance naturelle légèrement inférieur, dans l'ensemble, à celui des années 1871-1900. Les indices que nous possédons pour les années 1951-1954 invitent à croire à un abaissement futur du niveau de la population ; compte tenu de l'excédent des naissances sur les décès, l'île aurait perdu, depuis 1951 jusqu'à 1954, près de 150 habitants.

### *Modifications de l'habitat*

Jusqu'ici nous avons considéré la population de l'Île-aux-Coudres comme formant un bloc homogène ; or, la croissance démographique, entre 1870 et 1951, s'est accompagnée d'une importante modification de la carte de l'habitat.

Chacun des « cantons » traditionnels a évolué diversement. *La Baleine* a conservé, à peu de choses près, l'aspect du « rang simple », aux maisons régulièrement espacées, tel que le décrit la *Promenade autour de l'Île aux Coudres*. C'est sans doute le secteur de l'île qui a le moins changé ; peu peuplé (voir tableau 3), il constitue pourtant, depuis le 1<sup>er</sup> février 1951, une municipalité autonome, distincte de celle de Saint-Louis, tout en demeurant partie du territoire de la paroisse canonique de Saint-Louis. L'abbé Mailloux se réjouissait de ne pas trouver à l'île de « village » ; la municipalité de Saint-Louis est aujourd'hui formée en quelque sorte de deux petits villages reliés entre eux par un ruban de maisons isolées. Le premier, celui de l'Anse a longtemps été le noyau central de l'île ; sa fonction de centre en a fait la zone la plus densément peuplée de l'île : en 1954, 46 maisons y sont groupées en désordre, de part et d'autre de l'église. Le noyau du *Cap-à-Labranche* compte 45 maisons alignées en rang serré le long de la route et formant une sorte de « quartier naturel » à l'ouest de l'île. Le secteur de l'île où la croissance a été surtout sensible est celui qui constitue le territoire actuel de la paroisse de *Saint-Bernard* — érigée canoniquement en 1929 et civilement en 1936 ; là où il n'y avait que quelques habitations vers 1920, on en trouve 78 en 1954, construites de chaque côté de la route, sur une longueur de près de trois milles. Mais il n'y a pas de « village » à Saint-Bernard ; tout au plus une sorte de centre où voisinent l'église, le couvent, la coopérative et une douzaine de maisons, au carrefour du chemin de ceinture et de la « côte du Quai », vis-à-vis la rive nord du fleuve.

<sup>27</sup> Archives du Séminaire de Québec, Lettre de l'abbé Mathieu aux autorités du Séminaire, 22 janvier 1930.

TABLEAU III

POPULATION DES « CANTONS », PAROISSES ET MUNICIPALITÉS DE L'ÎLE-AUX-COUDRES, 1921-54						
	1921	1931	1941	1951	1953	1954
<b>PAROISSES :</b>						
Saint-Louis.....	1,114	820	953	1,085	1,034	992
Saint-Bernard.....	..	388	456	591	595	593
<b>MUNICIPALITÉS :</b>						
Saint-Louis.....	1,114	1,208	953	745	716	665
Saint-Bernard.....	..	..	456	591	595	593
La-Baleine.....	..	..	..	340	318	327
<b>CANTONS :</b>						
Saint-Bernard.....	..	388	456	591	595	593
Cap-à-Labranche.....	..	..	..	} 745	} 716	} 342
Anse.....	..	..	..			
La-Baleine.....	..	..	..	340	318	327
ÎLE.....	1,114	1,208	1,409	1,676	1,629	1,585
<i>Sources :</i> Recensements du Canada ; <i>Guide municipal</i> , pour les données au 1 <sup>er</sup> juin 1953 ; les chiffres de 1954 sont ceux de notre enquête.						

*Répartition par âges de la population*

Le schéma du mouvement de la population de l'île, entre 1790 et 1870, se ramenait à quelques traits simples : un petit nombre de couples donnaient naissance à de nombreux enfants, dont la très grande part, parmi les survivants, devaient émigrer généralement au moment de leur mariage. C'est le même processus qui semble se poursuivre après 1870, avec moins d'intensité et de régularité toutefois.

Les rapports des recensements fournissent la répartition par âges de la population de l'Île-aux-Coudres depuis 1931. De 1871 jusqu'à cette date, la proportion des jeunes de moins de 20 ans par rapport à la population totale a dû osciller autour de 50%.

Il n'y a pas eu de modification notable dans la structure par âges de la population de l'ensemble de l'île, d'un recensement à l'autre. Plus marquées sont les différences, à ce point de vue, entre les divers « cantons » de l'île en 1951 : Saint-Bernard compte la plus forte proportion de jeunes de moins de 20 ans (53.2%) ; Saint-Louis (Anse et Cap-à-Labranche), une plus forte proportion d'adultes de 20 à 64 ans (47.1%) ; la proportion des vieillards est surtout élevée à La-Baleine (8.3%).

TABLEAU IV

GRANDS GROUPES D'ÂGES, ÎLE-AUX-COUDRES, 1931-51						
GROUPES D'ÂGES	1931		1941		1951	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
0-19 ans. ....	644	53.3	694	49.2	846	50.5
20-64 ans. ....	505	41.8	648	46.0	749	44.7
65 ans et plus. ....	59	4.9	67	4.8	81	4.8

Source : Données aimablement fournies, en même temps que d'autres renseignements inédits, par M. Jean-Jacques Lefebvre, statisticien au Bureau fédéral de la statistique.

### *Familles, structure familiale, endogamie*

Entre 1870 et 1954, le nombre des familles a sensiblement triplé. Parce que la population a seulement un peu plus que doublé pendant le même temps, il ne faut pas conclure que le nombre moyen d'enfants par famille a diminué ; ce serait inexact, étant donné ce que nous avons dit à propos de la fécondité. Le changement qu'il faut souligner est la reviviscence chez les insulaires d'une tradition rurale qu'il leur avait été autrefois impossible de respecter ; de plus en plus, depuis 1910 surtout, les familles « établissent » quelques-uns de leurs fils à l'île même, non pas tant comme cultivateurs évidemment, mais comme emplacitaires. Ce phénomène s'éclairera plus loin quand nous étudierons l'évolution économique récente de l'île.

L'Île-aux-Coudres n'a toujours connu, même depuis 1871, que des migrations à sens unique : on prévoit aisément que l'endogamie y est demeurée très largement la règle. Des 257 foyers que nous avons recensés en 1954, 14 seulement n'étaient pas — ou n'avaient pas été — constitués par deux personnes nées à l'île. Encore aujourd'hui, l'île apparaît comme un « isolat » bien caractérisé.<sup>28</sup> Il y a certes plus d'insulaires qu'auparavant qui choisissent hors de l'île leur conjoint, mais, compte tenu du nombre élevé de ceux qui travaillent à l'extérieur, il est remarquable qu'il n'y en ait pas davantage. Parmi les 1,320 enfants vivants des 257 familles de l'île en 1954, 259 sont mariés ; de ce nombre, 53 seulement (issus de 37 familles différentes) ont trouvé à l'extérieur leur conjoint, soit 25 hommes et 28 femmes — appartenant pour près de la moitié à des familles de l'Anse.

L'éventail des patronymes n'est pas plus ouvert en 1954 qu'en 1868. Au contraire, les mêmes huit patronymes qu'on notait dans 75% des cas en 1868 sont aujourd'hui ceux de 80% des familles. Si donc l'île a pu retenir une population

<sup>28</sup> Voir SUTTER, J. et TABAH, L., *Les notions d'isolat et de population minimum*, dans *Population*, 1951, 3, pp. 481-498.

croissante, c'est vraisemblablement parce que *certaines* familles disposaient de ressources plus considérables (terres, par exemple) ou parce qu'elles ont pu prendre des initiatives plus heureuses (cabotage, par exemple).

PATRONYMES À L'ÎLE-AUX-COUDRES EN 1954			
PATRONYMES	NOMBRE DE FAMILLES	PATRONYMES	NOMBRE DE FAMILLES
Dufour .....	62	Desmeules .....	6
Harvey .....	45	Gastonguay .....	5
Desgagné .....	23	Mailloux .....	5
Tremblay .....	23	Leclerc .....	2
Bouchard .....	21	Aubé .....	1
Perron .....	14	Boivin .....	1
Boudreault .....	12	Desbiens .....	1
Pedneault .....	12	Laforet .....	1
Gagnon .....	8	Lapierre .....	1
Lajoie .....	7	Matte (médecin) .....	1
Bergeron .....	6		

## II. L'ÉCONOMIE DE L'ÎLE : 1870-1954

L'histoire démographique de l'Île-aux-Coudres a dû s'appuyer sur une documentation dont on a aperçu les limites ; on en aborde avec moins d'aise encore l'histoire économique. Ici, nous devons nous borner à rechercher les grands traits de l'évolution, du moins jusqu'aux environs de 1930 ; nous pourrions mieux décrire les faits marquants des dernières années.

### *Transformations dans la structure des occupations*

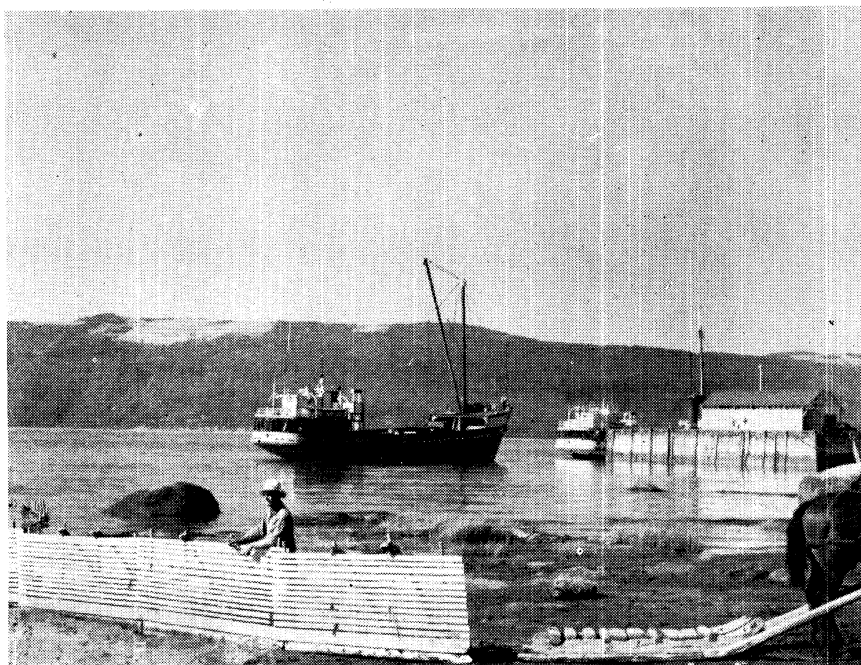
En 1870, l'île ne comptait que des paysans. Mais ces paysans, on l'a vu, étaient tout à la fois paysans-navigateurs pour la plupart, paysans-pêcheurs, paysans-bûcherons. Et ils n'étaient pas beaucoup plus nombreux à cette date que leurs aïeux de 1790-1800 ne l'étaient.

Diverses indications (souvenirs des habitants, par exemple) nous permettent de situer vers la fin du siècle dernier l'apparition d'un phénomène nouveau, dont on verra toute l'importance dans l'évolution de l'île (on en découvrirait de même l'importance dans l'évolution de certaines paroisses voisines, comme Petite-Rivière). C'est en effet vers ce temps que se situerait le début d'un mouvement d'émigration saisonnière qui se reproduit chaque année depuis, au cours des mois d'été. Tenus au courant de l'activité fluviale par leurs navigateurs, les insulaires ont un jour découvert la possibilité de s'engager comme débardeurs au port de Montréal durant la saison d'intense trafic maritime. Peu à peu, le « bord de l'eau » (c'est ainsi que les insulaires désignent le port de

Montréal) est devenu un débouché normal pour les hommes dont les bras n'étaient pas indispensables à l'île. Rares sont les gens de l'île qui n'y ont pas passé une ou plusieurs saisons. Pour plusieurs, le « bord de l'eau » a constitué l'étape préliminaire à l'exode définitif ; comme d'autres paroisses de Charlevoix, l'île a aussi « son » quartier à Montréal. Travailler au « bord de l'eau » a aussi été, peut-être surtout depuis la dernière guerre, un moyen de gagner sa vie, tout en demeurant résident de l'île.

Rares sont aussi les insulaires qui n'ont jamais « navigué », mais — autre fait nouveau — on en compte aujourd'hui un bon nombre qui s'adonnent uniquement à cette occupation.

#### PHOTO IV



(photo Service de Ciné-photographie)

Un insulaire préparant sa pêche aux anguilles près du quai de l'Île-aux-Coudres.

Différentiation des occupations : tel est l'un des aspects les plus marquants de l'évolution socio-économique depuis 1871. À défaut de statistiques révélant les diverses étapes de ce processus, on peut tout de même juger du chemin parcouru en analysant la structure actuelle des occupations. Pour rendre compte de la structure des occupations à l'Île-aux-Coudres en 1954, nous avons adopté une classification comportant les catégories suivantes : 1. Cultivateurs ; 2. Navigateurs travaillant à bord de goélettes appartenant à des insulaires ; 3. Navigateurs travaillant pour des employeurs étrangers ; 4. Travailleurs saisonniers à l'extérieur : débardeurs au port de Montréal, journaliers à l'emploi des compagnies de chemin de fer à Montréal comme manutentionnaires, autres individus

employés à Sorel, à Québec, etc. ; 5. Artisans et commerçants ; 6. Journaliers : personnes sans emploi stable louant leurs services au hasard des travaux de construction, de voirie, etc. ; 7. Autres occupations.

On comptait, en 1954, 242 chefs de famille vivants : 41% d'entre eux étaient cultivateurs et 24,4%, navigateurs. Un chef de famille sur cinq était travailleur saisonnier à l'extérieur : cette seule donnée illustre la précarité de l'économie de l'île. La distribution des occupations ne diffère pas beaucoup chez les membres des familles faisant aussi partie de la population active (voir tableau 5). La demande locale de main-d'œuvre apparaît ainsi comme très restreinte. L'Île-aux-Coudres a vu sa population augmenter essentiellement parce qu'elle a été le lieu

TABLEAU V

OCCUPATIONS DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES, 1954			
OCCUPATIONS	CHEFS DE FAMILLE	MEMBRES DES FAMILLES	TOTAL
Cultivateurs.....	99	110	209
Navigateurs (Île).....	47	31	78
Navigateurs (Extérieur).....	12	35	47
Travailleurs saisonniers.....	51	62	113
Artisans et commerçants.....	12	12	24 *
Journaliers.....	18	20	38
Autres occupations.....	3	17	20 **
	242	287	529

\* Artisans et commerçants : 7 commerçants, 6 menuisiers, 4 boulangers, 2 propriétaires de taxi, 1 barbier, 1 cordonnier, 1 camionneur, 1 mécanicien, 1 garagiste.

\*\* Autres occupations : 1 médecin, 1 cantonnier, 1 instituteur, 6 étudiants, 8 malades, 3 jeunes sans occupation.

de résidence d'une main-d'œuvre flottante. Le maintien de cet état de fait semble être attribuable, pour une bonne part, à la possibilité qu'ont les travailleurs saisonniers de se prévaloir des avantages de l'assurance-chômage au cours de la morte-saison.

La population active de l'île compte un nombre de femmes encore assez peu élevé : la grande majorité des femmes non mariées demeurent dans leur famille pendant presque toute l'année. On a pu recenser, en 1954, une vingtaine de femmes employées pour la saison d'été dans des hôtels ou restaurants de Québec, de Montréal, de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Saint-Joseph-de-la-Rive (Éboulements), ou à l'hôtel de l'île.

*Agriculture*

« Quant aux améliorations en fait d'agriculture, elles ne font que commencer . . . » écrivait Mailloux en 1869. Près de 70 ans plus tard, des enquêteurs du Ministère fédéral de l'agriculture jugent que « l'agriculture n'est pas très avancée sur l'île, et les cultivateurs ne tirent guère du sol que ce qu'il faut pour se nourrir . . . »<sup>29</sup>

Blanchard reconnaissait les rendements agricoles bien supérieurs à ceux de la moyenne de Charlevoix, mais moins élevés que ceux de l'île d'Orléans.<sup>30</sup> Cette comparaison, dont les termes demeurent valables à vingt ans de distance, est éclairante. C'est en effet par des facteurs sociologiques communs au milieu ambiant, le comté de Charlevoix, que s'expliquerait essentiellement l'état d'infériorité de l'agriculture à l'Île-aux-Coudres, et non par des raisons tenant à la nature du sol, dont les caractéristiques sont très semblables à celles du sol de l'île d'Orléans. Il est vrai que l'isolement géographique plaçait l'Île-aux-Coudres dans une position nettement défavorable par rapport à l'île voisine de Québec.

Les propriétés du sol, l'abondance des engrais naturels (varech) favorisaient la culture des pommes de terre ; délaissant les céréales, c'est vers cette production que les paysans de l'île s'orientaient avant 1870. Après cette date, ils s'attacheront encore plus fermement à leur spécialité, laquelle les enrichira sans doute pendant un temps, mais qui rendra aussi de plus en plus vulnérable leur économie. C'est entre 1911 et 1930 que la pomme de terre paraît avoir véritablement constitué une richesse pour l'Île-aux-Coudres. Vers 1930, Blanchard pouvait noter : « La pomme de terre a enrichi l'Île-aux-Coudres » ; il ajoutait : « L'île, en 1921, a presque autant d'étendues plantées en pommes de terres qu'en céréales, fait extrêmement rare ». <sup>31</sup> En même temps se développait la pomiculture : les vergers s'étendaient sur 78 acres en 1911 ; en 1921, ceux-ci occupaient 170 acres et, en 1931, 180 acres sur lesquels on comptait environ 20,000 pommiers. Le nombre et la dimension des fermes demeurent stables : en 1921 comme en 1931, chaque cultivateur possédait en moyenne 90 acres de terre.

Les effets de la dépression de 1929 ont été durement ressentis par les insulaires. L'orientation de la production agricole resta inchangée : on consacrait à la pomme de terre à peu près les mêmes étendues en 1941 qu'en 1931. Avec les mêmes ressources et les mêmes procédés de culture, on devait toutefois nourrir plus de bouches. La solution qu'on adopta, dans ces circonstances où l'exode n'était plus possible, fut, d'une part, celle du morcellement des terres : il y avait ainsi, en 1941, 158 fermes dont la superficie moyenne était de 50 acres seulement et sur lesquelles vivaient, en moyenne, 6 personnes (au lieu de 9 en 1931). Exception faite des quelque vingt ou vingt-cinq propriétaires de vergers, c'est surtout, d'autre part, par l'intensification de leur culture spécialisée, et non par une diversification de leurs cultures, que les cultivateurs de l'île ont tenté de résoudre leur

<sup>29</sup> STOBBE, P. C., et MCKIBBIN, R. R., *Les sols à vergers de la province de Québec*, Ottawa, Ministère de l'agriculture, publication 590, mars 1938, p. 62.

<sup>30</sup> Ouvrage cité, p. 350.

<sup>31</sup> *Id.*, *ibid.*

problème économique durant et après les années de crise. L'amélioration du rendement s'imposait ; ils ont ainsi accepté d'acheter des insecticides et des engrais chimiques.<sup>32</sup>

Déjà ébranlée par la crise, l'économie de l'île se transformera durant les années de la guerre et de l'après-guerre, entre 1941 et 1951. On a vu ce qu'est devenue la structure des occupations. Puisqu'il est désormais facile de gagner sa vie à l'extérieur, le nombre des départs augmente par rapport à 1931-41 ; par ailleurs, bon nombre d'insulaires demeurent à l'île mais n'y travaillent plus. La population des fermes passe de 63.9% de la population totale à 53.3% ; on

PHOTO V



(photo Service de Ciné-photographie)

Récolte du varech sur les battures de l'Île-aux-Coudres.

observe à nouveau un mouvement de concentration des terres : il n'y a plus que 100 fermes en 1951, d'une superficie moyenne de 72 acres et d'une valeur moyenne de \$9,637. (exprimée en dollars de 1951, cette valeur était en 1941 de \$6,000. environ). L'île profite aussi du boom de la guerre. Les cultivateurs ont la vie plus facile, ils améliorent leur équipement, mais ils ne tirent pas parti de la conjoncture pour réorganiser fondamentalement leurs cultures.

<sup>32</sup> Voir CIMON, Jean, *Une île d'adon* (Monographie sur l'Île-aux-Coudres), thèse de maîtrise en sciences sociales, université Laval, 1947, Appendice I, p. 163 ; Ministère de l'industrie et du commerce de la province de Québec, *Inventaire des ressources naturelles du comté de Charlevoix*, 1942, p. 185 (miméographié).



L'agriculture de l'Île-aux-Coudres, dans son état actuel, offre peu de promesses. La situation est particulièrement grave dans la paroisse de Saint-Louis (Anse, Cap-à-Labranche, La-Baleine). La gamme des produits disponibles pour la vente est très peu étendue.<sup>33</sup> Récemment, une nouvelle culture s'est développée, celle des haricots à laquelle les cultivateurs de l'île ont consacré 53 arpents en 1954. Ces haricots, comme les fraises (23 arpents en 1954), sont vendus à un commerçant de Montréal. La production des fruits — pommes, fraises, prunes — apporte quelques revenus, mais à un petit nombre de fermes seulement.

L'agriculture ne requiert aujourd'hui à l'île que peu de bras : deux hommes par ferme, en moyenne, et encore, notons-le, pour beaucoup d'entre eux, la culture de la terre n'exclut pas les occupations secondaires même durant l'été. La mécanisation, sans être très poussée, réduit les besoins de main-d'œuvre ; plus du tiers des cultivateurs possèdent un tracteur.

### *Navigation*

Après 1870, la navigation reste pendant longtemps liée à l'agriculture locale ; les goélettes apportent aux marchés les produits de l'île et en rapportent les denrées qui manquent aux insulaires. C'est alors la fonction principale des goélettes, ce n'est pas la seule : on raconte encore à l'île, par exemple, les « hauts faits » qui ont marqué la contrebande des alcools sur le fleuve entre les îles Saint-Pierre et Miquelon et Québec... Le fait nouveau est le développement, à partir de 1940 particulièrement, d'une navigation proprement commerciale.

Il y avait à l'île, en 1943, outre le traversier, 8 goélettes. Par la suite, d'autres insulaires ont à leur tour construit ou acheté des goélettes pour les employer surtout au transport de bois de pulpe sur le fleuve. C'est sans doute la prospérité du temps de guerre qui a permis une telle expansion. Les capitaux qu'exige la construction ou même l'achat d'un bateau sont, en moyenne, de l'ordre de 35,000 à 40,000 dollars. Le rendement de tels investissements, susceptible de grandes variations suivant les conditions de la navigation et les fluctuations propres à l'industrie de la pulpe et du papier, semble jusqu'à maintenant avoir répondu aux espoirs des propriétaires. La goélette constitue généralement un capital familial ; l'équipage, de même, comprend surtout des personnes appartenant à la famille des propriétaires, ce qui permet une compression du poste « salaires ».

Nous avons dénombré à l'île, en 1954, 21 goélettes, compte tenu du bateau-passeur qui assure le service entre l'Île-aux-Coudres et Saint-Joseph-de-la-Rive.<sup>34</sup> Trois de ces 21 goélettes ont été construites ou achetées avant 1940 ; cinq, entre 1940 et 1944 ; cinq, entre 1945 et 1949 et huit, depuis 1950. L'équipage, dans la moitié des cas, compte moins de cinq personnes. Six goélettes peuvent transporter plus de 200 cordes de bois de pulpe ; quatre, de 100 à 200 cordes ; dix, de 50 à 100 cordes. La plupart des goélettes de l'île font la navette entre les

<sup>33</sup> Voir : Ministère de l'Agriculture, *Disponibilités, mode de vente et lieux d'écoulement des produits agricoles, 1950 — '51 — '52, Région du Saguenay, n° 11, Québec, (s.d.), mimeographié.*

<sup>34</sup> Il y a aussi une petite chaloupe qui transporte des passagers et des marchandises entre l'île et Baie-Saint-Paul deux ou trois fois par semaine, l'été.

quais de Saint-Jean Port-Joli, de Saint-Roch des Aulnaies, de Sainte-Anne de la Pocatière et de Rimouski, sur la rive sud du Saint-Laurent, et les quais avoisinant les papeteries de Beaupré, de Québec, de Donnacona et des Trois-Rivières, sur la rive nord du fleuve.

L'entreprise du cabotage, peut-on affirmer, ne profite vraiment qu'à la dizaine de propriétaires des plus grosses goélettes, les autres en tirant un revenu qui suffit tout juste, à lui seul, à faire vivre leur famille ou qui sert de complément nécessaire au revenu de la ferme. Les gros propriétaires peuvent seuls signer des contrats sûrs et avantageux avec des firmes puissantes comme, par exemple, *Price Brothers*; les autres offrent leurs services, la plupart du temps sans contrat, à de petits entrepreneurs individuels. Quoi qu'il en soit, il paraît bien que les insulaires croient en l'avenir de l'entreprise, puisque depuis 1950 ils ont acquis huit nouvelles goélettes. Ce faisant, ils n'ont certes pas contribué à assainir leur économie, déjà déséquilibrée par un chômage saisonnier trop important.

### Commerce

Sur le plan de la consommation individuelle et familiale, l'Île-aux-Coudres s'est très longtemps maintenue à peu près totalement à l'écart des circuits commerciaux ; mais depuis une quinzaine d'années, la transformation a été rapide, affectant presque toutes les habitudes séculaires.

Jusque vers 1920 ou 1930, les insulaires fabriquaient encore beaucoup de leurs propres vêtements. Déjà en 1946, Cimon observait qu'il ne subsistait à peu près plus rien de cette pratique ; on a seulement continué à fabriquer des couvertures et couvre-lits. Marius Barbeau<sup>35</sup> vantait encore en 1935 les couvertures « boutonnées » tissées par les femmes de l'île. En vingt ans, l'industrie des arts domestiques a à peu près disparu de l'Île-aux-Coudres, comme de tout le comté de Charlevoix. Depuis 1945, les paysans ont complètement cessé de cuire le pain ; il y a un boulanger sur l'île depuis cette date. Il y a un peu plus longtemps que l'île compte un boucher ; celui-ci s'approvisionne sur les fermes locales et aux Éboulements.

Le commerce résidentiel permanent est disséminé dans de nombreux petits établissements (13 magasins généraux, 4 épicerie-restaurants, 6 restaurants), logés la plupart du temps dans une pièce de la maison de leur propriétaire. Il s'agit d'un commerce d'urgence, ne répondant qu'aux besoins les plus courants des insulaires. Une seule exception : un gros magasin général, situé dans « Les-Fonds » (i.e. entre le Cap-à-Labranche et la partie agglomérée du canton de l'Anse). Mentionnons qu'il y a, par ailleurs, un sculpteur sur bois qui fabrique des objets pour les touristes, un cordonnier, des représentants des produits *Paula* et *Familex*, un barbier, un garagiste . . . Trois scieries coupent un peu de bois de construction et le bois de chauffage pour la consommation locale. Les insulaires achètent ce qui leur manque de fruits et de légumes à des vendeurs ambulants qui viennent de Baie-Saint-Paul ou de la Malbaie faire leur tournée hebdomadaire à l'île au cours de l'été. Quant aux denrées alimentaires non

<sup>35</sup> BARBEAU, Marius, *Isle aux Coudres*, dans *Canadian Geographical Journal*, XII, 4, April 1936, pp. 201-212.

périssables (sucres, farine, etc.), les insulaires s'en constituent des provisions au printemps et à l'automne par l'entremise de leurs navigateurs. Nous croyons finalement que l'intermédiaire commercial le plus important est le catalogue des grands comptoirs postaux de Montréal ; ce doit être le cas dans tous les centres ruraux un peu éloignés des grandes villes.

Il y a, au « bout d'en bas » de l'île, sur un site isolé, un hôtel de tourisme pouvant accueillir environ 80 personnes. Cet hôtel vit assez en marge de l'activité économique de l'île, en particulier pour son approvisionnement. Il joue toutefois un certain rôle dans la vie sociale des jeunes gens. Durant la saison d'été, un certain nombre de touristes font « leur tour de l'île » : c'est l'excursion classique des estivants des Éboulements et de Baie-Saint-Paul.

### *Un épisode industriel*

Au centre de l'île se trouve une savane d'une superficie d'environ un mille carré ; la tourbe y est abondante. Vers 1941, un industriel de Rivière-du-Loup, déjà exploitant de tourbières à l'Isle-Verte et à Rivière-du-Loup, acquérait pour dix ans des droits d'extraction de la tourbe. La compagnie a opéré de 1943 à 1949 (sous le nom de *Excel Peat Moss Co.*) avant de faire faillite dans des circonstances pour nous mystérieuses.<sup>36</sup> L'expérience n'a laissé à l'île que de mauvais souvenirs, et... des créanciers (on leur doit encore des salaires et des loyers) qui n'avaient pas « les moyens » de l'être.

### *Les institutions économiques*

Une Société coopérative agricole existe à l'Île-aux-Coudres depuis 1935. Sa fondation avait été suggérée par l'agronome du ministère provincial de l'Agriculture au moment de l'installation d'un classificateur de pommes de terre. Après d'assez vives tensions entre les cultivateurs de Saint-Louis et ceux de Saint-Bernard, trente-cinq habitants de ce dernier canton ont formé le premier noyau de la coopérative. Le nombre des membres n'a jamais depuis lors dépassé 45. La coopérative achète pour ses membres des semences, des sacs, des barils, des engrais, des insecticides ; elle vend pour leur compte des pommes de terre, des pommes, des prunes, etc., à la Coopérative fédérée de Québec, à laquelle elle est affiliée.

Plus de la moitié des cultivateurs restent en dehors de la Coopérative. Pour une part, des rivalités expliquent cette situation, mais il faut surtout mettre en cause le type de comportement économique des producteurs de l'île. Beaucoup d'entre eux, continuant une longue tradition, préfèrent aller vendre eux-mêmes leurs pommes de terre sur les quais de Chicoutimi, de Québec et de Montréal, ou sur les routes de Charlevoix — au meilleur prix possible... Mais comme ils ne peuvent prévoir les conditions quotidiennes du marché ni les inci-

<sup>36</sup> De cette aventure, deux traits paraissent importants à souligner pour la vie de l'île à ce moment. Le travail à la tourbière ne constituait pas un emploi stable ; on n'y opérait que cinq mois par année, et surtout pendant les mois de juillet et d'août (alors qu'on employait une centaine de personnes). En 1945, 22 enfants de moins de 16 ans étaient au service de la compagnie ; 46 employés gagnaient 20 cents l'heure ou moins (voir CIMON, ouvrage cité).

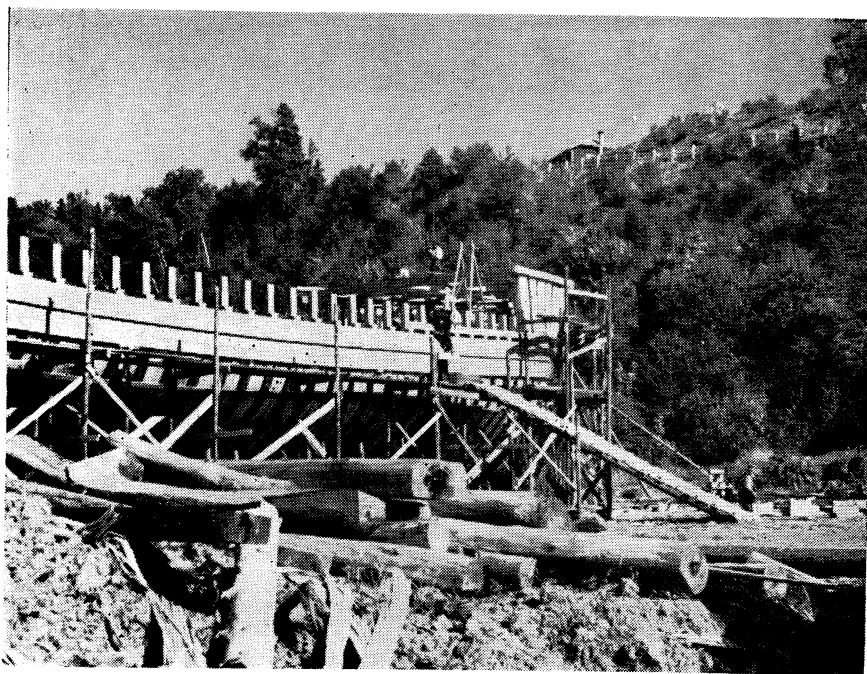
dences locales de la concurrence, ils prennent ainsi des risques qui se soldent souvent à leur désavantage.

À Saint-Bernard, les initiateurs de la Coopérative ont aussi fondé chez eux une Caisse populaire en 1939 (258 sociétaires en 1953). Leurs voisins de la paroisse de Saint-Louis les ont imités en 1944 (139 sociétaires en 1953). On compte aussi à Saint-Louis une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

#### *L'équipement de la collectivité*

L'Île-aux-Coudres n'est sortie de son isolement primitif qu'en 1930. Cette année-là, un traversier de 5,297 tonnes, pouvant transporter des auto-

PHOTO VI



(photo Service de Ciné-photographie)

Construction d'une goëlette à l'Île-aux-Coudres.

mobiles et des camions, fut mis en service entre l'île et la rive nord du fleuve. Le « chemin des Caps » avait été transformé en une belle route en 1925 ; auparavant, une « audacieuse voie ferrée s'était installée en bas des Caps, atteignant Baie-Saint-Paul en 1914 et la Malbaie en 1919 » (Blanchard). Aujourd'hui, le traversier — toujours subventionné par le gouvernement fédéral — assure le transport des voyageurs, du courrier et de marchandises du 15 mars au 15 décembre ; en pleine saison, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, il effectue sept traversées par jour. Pendant l'hiver, jusqu'à 1953, on a eu recours au seul moyen de transport

traditionnel : la barque. Depuis lors, un petit avion pouvant amener deux passagers assure un service assez irrégulier entre Baie-Saint-Paul et l'île. Les insulaires peuvent aller à Québec et en revenir au cours de la même journée s'ils voyagent par chemin de fer. Durant la belle saison, un service quotidien d'autobus relie Saint-Joseph-de-la-Rive à Québec. Une trentaine d'habitants de l'Île-aux-Coudres possèdent une automobile et près de la moitié d'entre eux ont un permis de taxi.

L'île possède le téléphone depuis 1894. Il y avait, en mars 1954, 104 abonnés, 9 lignes multiples et 3 lignes simples. Les lignes sont extrêmement chargées : on relève jusqu'à 23 abonnés sur la ligne « 3 » à Saint-Bernard. Le circuit téléphonique appartient au réseau de la Compagnie de Téléphone de Charlevoix et Saguenay. L'électrification de l'île n'a été complétée qu'en 1954. La difficulté essentielle consistait en l'installation d'un câble sous-marin entre la rive nord du fleuve et le quai de Saint-Bernard. Il faut noter que l'électrification de plusieurs localités de Charlevoix a été elle aussi très tardive. À l'Île-aux-Coudres, les membres de la Coopérative d'électricité ont dû souscrire des parts sociales de \$125. chacune.

Au point de vue scolaire, Saint-Bernard possède une meilleure organisation que les autres cantons. Là, ce sont des religieuses d'une communauté de Baie-Saint-Paul qui dispensent l'enseignement dans un couvent de quatre classes. Au Cap-à-Labranche, il y a une école de deux classes ; à l'Anse, de même, une école de deux classes ; La-Baleine compte deux écoles d'une seule classe. En 1954-55, 6 garçons et 2 filles poursuivaient leurs études à l'extérieur.

Nous avons mentionné la présence d'un médecin à l'île depuis quelques années. Le médecin qui y réside actuellement semble bien s'être attaqué à des tâches essentielles : lutte contre la tuberculose, promotion de l'hygiène... Un certain nombre de problèmes que nous avons pu déceler au cours de notre séjour à l'île (manque d'hygiène, absence de loisirs, conflits familiaux, pauvreté, etc.) nous ont fait mesurer l'ampleur du travail qui s'offrirait à une assistante sociale rurale.

Sur le plan des loisirs, il suffit de signaler l'existence d'un cinéma (75 sièges) au Cap-à-Labranche. On y donne deux représentations par semaine. Fait remarquable, le cinéma ne dépend pas de l'organisation paroissiale.

### *Conclusion*

## DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES

Un diagnostic de la collectivité étudiée est déjà implicitement suggéré dans tout le cours de ce travail. Nous proposons ici une sorte de synthèse.

Le problème structurel fondamental, à l'Île-aux-Coudres, c'est le déséquilibre entre les ressources du milieu et sa population. Jusqu'à 1870, et même jusqu'à 1930, une émigration chronique rétablissait plus ou moins l'équilibre. Depuis lors, l'Île-aux-Coudres est devenue, pour une bonne part, un centre d'hivernement ; elle vit surtout de revenus indépendants de l'assiette locale. D'où l'instabilité des occupations. Les habitants de l'île qui travaillent durant l'été

à Montréal y sont strictement des prolétaires. Les navigateurs, eux aussi travailleurs saisonniers, sont soumis aux fluctuations de l'industrie de la papeterie, sans y avoir évidemment aucune initiative. Par ailleurs, il existe toujours à l'île une main-d'œuvre flottante livrée quasi quotidiennement aux aléas de l'emploi.

Cette situation engendre dans le comportement et la mentalité de beaucoup d'insulaires des tensions qui proviennent de la coupure entre « milieu de vie » et milieu de travail. De sorte que toute la collectivité vit dans une sorte de climat hybride où sont mal assimilés genres de vie urbains et genres de vie ruraux. La famille y revêt une figure particulière : les séparations périodiques des membres ont profondément altéré les relations familiales. Le problème des jeunes est donc tout particulièrement aigu. Jeunes gens et jeunes filles doivent le plus souvent partir, soit définitivement soit temporairement, sans être pourvus de la formation professionnelle — et humaine — nécessaire à cette transplantation.

Ces divers problèmes ont leurs répercussions sur le plan religieux, ce dont on ne semble pas avoir une conscience très nette. Les paroisses ne sont elles-mêmes, pour la majorité de la population masculine, que des institutions saisonnières.

Sur un autre plan, l'organisme économique que constitue l'Île-aux-Coudres impose au pays et à la province des frais généraux tout à fait disproportionnés par rapport au volume de sa population : allocations d'assurance-chômage, subventions diverses, etc.

L'Île-aux-Coudres n'offre aucune possibilité sérieuse de développement industriel. Le tourisme y a peu d'avenir — et ne peut évidemment constituer une solution au problème des occupations. Le cabotage ne peut vraisemblablement se développer bien davantage ; de toute façon, en l'occurrence contraire, la question des occupations durant la morte-saison resterait posée. L'agriculture demeure donc la base de l'économie de l'île. Il serait sans doute possible de l'aménager rationnellement : remembrement, implantation de nouvelles cultures... On pourrait songer à établir de nouvelles pépinières. Et, comme le notait l'*Inventaire* de 1942, ce serait peut-être « un endroit idéal pour la production de pommes de terre de semences de toute première qualité grâce à l'isolement parfait de toute région avoisinante ».<sup>37</sup>

Toutes ces mesures ne pourront jamais porter les ressources du milieu au niveau du volume actuel de la population. À notre sens, une politique de « dépeuplement rationnel » devrait être envisagée. Préconiser une pure et simple émigration de l'excédent de population vers la ville serait inefficace : ces gens qui travaillent une partie de l'année à Montréal et vivent l'autre partie à l'île manifestent un attachement au milieu qu'on ne saurait minimiser. Il faudrait songer, pour la jeune génération, à des possibilités de migration dans d'autres régions rurales ou semi-rurales où les changements psychologiques seraient moins brusques (en particulier, vers les paroisses de la rive nord ou de la rive sud du fleuve que les insulaires connaissent bien). On voit par là que l'étude de l'Île-aux-Coudres — et la politique qui en découle — est liée à une analyse plus poussée de la région où elle s'insère.

<sup>37</sup> *Inventaire des ressources* . . . , p. 28.